



LA GAZETTE

Finance : Clôture du budget 2025

Le résultat de l'exercice 2025 du budget de fonctionnement est un résultat positif de +135 062,57 euros. Ainsi le résultat de clôture du même budget est de 792 825,79 euros.

Jardins bucoliques

Prochainement, l'association des jardins bucoliques va organiser une vente de plants de légumes. Ces plants sont issus de graines libres de droit et pourront être reproduits. Les bénéfices des ventes permettront à l'association de s'agrandir afin de permettre l'augmentation des produits cuisinés à la cantine scolaire.

32^{ème} Marche et Trail de l'Espoir

Dimanche 22 mars – Salle de la Salesse

Manifestation organisée par Culture et Loisirs au profit de l'Association Trait-d'union Auvergne Handis ouverte à toutes et à tous ainsi qu'aux personnes en situation de handicap hors PMR.

Trail chronométré : inscriptions : www.sporttips.fr

Départ 22km : 8h30 / Départ 14km : 9h00

Marche : inscriptions sur place

De 9h15 à 11h00 pour les 14km et 20 km

De 9h15 à 14h00 pour les 4,5 et 7,5 km

Renseignements : chanatculo@gmail.com

06.76.63.83.20

Viabilité hivernale

Suite aux difficultés de déneigement passées, une réunion avec les services du département a permis de remettre à l'étude la hiérarchisation des priorités de déneigement. Ainsi, des comptages du trafic routier auront lieu au printemps sur la RD775.

On rallume le four !

Dimanche 08 mars matin

Les Z'amis du Four vous proposeront pour cette matinée : pains, croissants, pains au chocolat, pieds de cochon et tartes à l'arlésienne. N'hésitez pas à en profiter !



Chasse aux oeufs



Samedi 04 avril 15h00 – Local des Pompiers

Manifestation organisée par le Comité des Fêtes. Rendez-vous à tous les enfants devant le local des pompiers pour partir à la chasse aux œufs de Pâques. Une participation de 2 euros par enfant sera demandée incluant le petit panier pour la chasse et un sachet individuel d'œufs en chocolat. Les parents peuvent apporter un gâteau pour le goûter, merci de le préciser à l'inscription. Inscriptions avant le 31 mars 2026 au 06 35 93 00 04 ou au 06 34 96 15 75.

PROJET d'un Pôle physiologique pour la santé des femmes et des familles

Dans la continuité des services de santé, la municipalité en cours travaille sur l'accueil d'un projet autour de la santé des femmes dans notre commune.

Ce projet consiste à la création d'un Petit Pôle Physiologique de la femme et Centre d'accueil parent-enfant, dédié à l'accompagnement des femmes de tous âges et des familles autour de la périnatalité.

Dans un cadre bienveillant, confidentiel et à taille humaine, il proposera un suivi personnalisé tout au long de la vie de la femme, de ses grossesses, après la naissance, et dans les premiers mois de vie de l'enfant.

Il s'agit de favoriser la bonne santé dans toutes les périodes charnières de la vie par des actions de prévention et de soutien, dans un espace d'écoute et de partage, il s'inscrit également dans une démarche de proximité au cœur de la vie locale. Il contribue au renforcement d'un service de santé et de lien social, dans une époque où les vulnérabilités ont besoin de retrouver le sens profondément humain.



Elections municipales du 15 mars 2026

Communes de
- 1 000
habitants

Le mode de scrutin évolue

Je vote pour une liste paritaire en choisissant un bulletin de vote.

ATTENTION

Je ne peux plus
AJOUTER
un ou plusieurs
noms

Je ne peux plus
MODIFIER
l'ordre des noms
sur la liste

Je ne peux plus
RAYER
un ou plusieurs
noms

SINON MON BULLETIN SERA NUL

ATTENTION, LE VOTE CHANGE : fin du panachage et scrutin paritaire

Concrètement, le panachage est désormais interdit quelle que soit la taille de la commune.

Il ne sera plus possible à un candidat isolé, non inscrit sur une liste de candidats, de se présenter.

Seules les candidatures sous forme de listes paritaires avec alternance d'un candidat de chaque sexe pourront être enregistrées par les services de la préfecture.

- En pratique, les bulletins ne doivent comporter aucune mention : aucun nom ne peut être rayé ou ajouter. En cas de mention manuscrite sur le bulletin de vote, ce bulletin sera décompté comme nul.**
- Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote au plus tôt soit en ligne soit en gendarmerie**

Attention : Changement d'adresse du bureau de vote de L'Etang. Pour faciliter votre stationnement, le bureau au village de L'Etang se situera dans le nouveau réfectoire : 2 Place de la Croix.